



L'essentiel & plus encore

Soins de ville Info stat MSA trimestriel

Bagnole, novembre 2014

Les remboursements de soins de ville du deuxième trimestre 2014 diminuent de - 0,3 % au régime agricole

Les remboursements de soins de ville du régime agricole diminuent de - 0,3 % entre le premier et le deuxième trimestre 2014, faisant ainsi suite à deux évolutions trimestrielles contrastées.

Ce recul résulte de la baisse conjuguée des soins délivrés par les médecins spécialistes, des prescriptions pharmaceutiques et des remboursements d'actes de biologie, mais reste atténué par la progression des soins délivrés par les généralistes, des remboursements d'actes des auxiliaires médicaux et des versements d'indemnités journalières.

Les remboursements d'honoraires des médecins spécialistes sont en recul

Les remboursements d'honoraires privés (actes médicaux et dentaires, hors paiements forfaitaires trimestriels FMT-RMT-MPA) baissent de - 1,2 % au deuxième trimestre 2014.

Ce recul est lié à la diminution des remboursements des soins délivrés par les médecins spécialistes (- 2,1 %) et notamment des actes techniques (- 2,2 %). Cette baisse est plus accentuée pour le régime des non-salariés (- 3,3 %) que pour celui des salariés agricoles (- 0,2 %).

Au sein des prescriptions, les remboursements d'actes de biologie accusent une forte baisse

Les remboursements des prescriptions diminuent de - 0,4 % au deuxième trimestre 2014 mais cette évolution résulte de tendances différenciées selon les régimes : - 0,8 % pour les non-salariés agricoles et + 0,4 % pour les salariés agricoles.

Ce recul découle principalement de l'évolution de deux postes : les remboursements de médicaments (- 0,3 %) et des actes de biologie (- 4,5 %). La baisse notable constatée pour ces derniers peut être rapprochée des effets du protocole d'accord signé en octobre 2013 entre les syndicats de biologistes et l'assurance maladie sur la maîtrise des dépenses.

A l'inverse, trois postes se démarquent par la hausse des remboursements

Les montants remboursés pour les soins délivrés par les médecins généralistes progressent de + 0,5 % à la suite d'un effet structure double : ils ont effectué davantage de visites (+ 0,4 %) et moins de consultations (- 0,7 %), et la proportion des actes pris en charge à 100 % a également progressé.

Si la progression des actes d'auxiliaires médicaux reste modérée (+ 0,2 %) après la hausse marquée du premier trimestre (+ 1,3 %), celle des indemnités journalières est plus importante, notamment pour des arrêts de travail maladie au bénéfice des salariés agricoles, + 4,1 %.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication – Service de Presse

Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnole Cedex	